**FICHE D’ ADHESION AU FOYER SOCIO- EDUCATIF**

**2018-2019**

**Qu’est-ce que le FSE ?**

Le FSE du collège Epine Guyon est une association loi 1901 dont le but est d’aider matériellement et financièrement à la réalisation de projets récréatifs, culturels et artistiques. Le FSE favorise l’autonomie des jeunes et contribue à créer des liens entre parents, élèves et professeurs dans un contexte plaisant.

**Quelles sont les actions du FSE ?**

* Commande de kits de matériel scolaire à prix réduit pour la rentrée ;
* Animation d’ateliers (manga ; danse ; futsal …) ;
* Vente des photos de classes et photos individuelles ;
* Projet solidarité en octobre (collecte de denrées, jouets, vêtements et pièces

jaunes pour 4 associations caritatives ) ;

* Actions diverses pour instaurer une ambiance festive tout au long de l’année :
	+ Marché de Noël en décembre ;
	+ Carnaval en février ;
	+ Journée de l’élégance en mai ;
	+ Portes ouvertes en juin ;
* Organisation de sorties : parc Astérix, BIA, …
* Aide au financement des voyages ;
* Investissements divers (achat d’un baby foot en 2015)

**Cotiser au FSE c’est partager notre conception de la solidarité au sein de l’ensemble de la communauté scolaire.**

Jusqu’à la prochaine Assemblée générale, les membres du FSE sont les personnels suivants :

* Présidente : Mme Bolut, professeur de maths ;
* Trésorières : Mme Roux, professeur d’anglais ; Mme Robin, professeur d’EPS ;
* Secrétaires : Mme Hembise, CPE, Mme Corneau, professeur de français , latin et grec.

Si vous souhaitez :

* Avoir des informations sur une ou plusieurs des actions menées ;
* Participer d’une manière ou d’une autre à une ou plusieurs des actions menées ;
* Etre membre de l’association ;
* Proposer vos idées ;

N’hésitez pas à envoyer un mail à fsepineguyon@gmail.com

 Bonne année à tous !! Mme Bolut.

**Attention : Pour participer à un atelier, l’élève doit être adhérent.**

Partie à compléter, découper et rendre à un professeur, ou un AED --------------------------------------------------

**ADHESION AU FOYER SOCIO-EDUCATIF (Année 2018-2019)**

NOM/Prénom de l’élève : ………………………………………………………………………………… Classe : ……………………………….

NOM/Prénom du parent ou responsable légal : ………………………………………………………………………………………………

Verse ce jour la somme de 8 euros pour adhérer au FSE.

Le paiement est fait :

 par chèque (libellé à l’ordre du FSE Epine Guyon ; mettre nom/prénom et classe de l’élève au dos du chèque).

 par espèces.

DATE : SIGNATURE d’un parent ou responsable légal :